

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 592

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dangereuse littérature

J'ai été manifester, samedi passé, contre la vivisection...

Je sais: pour certaines recherches, la vivisection est sans doute indispensable. Toutefois, il ressort d'études sérieuses qu'elle est inutile dans le 80% des cas au moins! Inutile et dangereuse, puisque certains des résultats obtenus, produits efficaces en ce qui concernait les bêtes, se trouvent inefficaces, voire nocifs en ce qui concerne les hommes... Par exemple la thalidomide — vous vous souvenez?

Je sais aussi: il est d'usage, il est de bon ton de se moquer de la «vieille fille» qui a perdu son chat; des «bonnes âmes» qui se préoccupent plus de la protection des animaux que de la misère humaine. C'est pourtant ma conviction que la cruauté envers les animaux prépare et conduit à la cruauté envers les hommes. Que «antivivisection — lutte contre la torture: même combat»!

A ce propos, un fait divers, que je retrouve, découpé en 1978 dans je ne sais plus quel journal: «Jacky Manias est un bon fonctionnaire de l'administration pénitentiaire. La preuve: on l'a nommé à Clairvaux où, chez les durs de durs, on n'envoie pas des matons rigolos. Avec lui, les braves gens peuvent dormir tranquilles. Si un détenu du quartier de haute sécurité faisait le malin, il le materait comme il a maté son chien voici deux semaines.

»L'animal avait égorgé deux poulets: il fallait donc le punir. Le brave fonctionnaire n'a écouté que la voix du devoir. Il a pris une corde, l'a passée au collier de son compagnon. Il a attaché l'autre extrémité à l'arrière de sa voiture. Il a démarré. D'abord le chien a couru, puis à 80 km/h, il n'a plus pu courir. Alors il s'est laissé traîner. Après une petite pointe à 120 sur le macadam rugueux, il ne restait plus que la moitié du chien et une grande trace rouge. Un chien qui a assassiné deux poulets

n'est sûrement pas «réinsérable» dans la société.» J'ai envie de vomir... Je demande pardon au lecteur de DP à qui je fais lire ces lignes. Je demande pardon à Laurent Bonnard, que je contraigns à les mettre en page.

* * *

A propos de prisons — au fait, vous aimeriez voir l'un des vôtres, ou vous-même, confié aux soins de Jacky? — on a pu lire dans la presse l'histoire de cette assistante sociale... genevoise?... qui aidait les prisonniers à s'évader.

Bien.

Dans les années 40, j'étais l'étudiant d'un professeur d'anglais particulièrement remarquable, M. Georges Bonnard — Gi Bi pour ses élèves — père de M. Claude Bonnard, ancien conseiller d'Etat. Un jour, il mit au programme de son sémi-

naire pour étudiants avancés trois auteurs: Eliot, prix Nobel; Priestley, auteur entre autres de pièces de théâtre (*Dangerous Corner*), et Charles Morgan. Les prônant tous les trois, les montrant tous les trois en réaction contre une société matérialiste, etc.

Bien.

Je lus donc — dans le zoo de Nuremberg, un peu plus tard — cet admirable roman de Morgan intitulé *The Voyage*. Lequel raconte l'histoire d'un gardien de prison, qui finit par ouvrir les portes de sa prison et par laisser partir tous les détenus... A l'approbation générale, il va sans dire!

J'en reviens à mon idée: la littérature est une chose bien dangereuse, même entre les mains d'un homme aussi «comme il faut» que Georges Bonnard!

J. C.

LIBERTÉ DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Les pharmaciens se fâchent

Santé publique: on parle beaucoup de l'industrie pharmaceutique et fort peu des pharmaciens. S'en prendre aux fabricants est commode, même si c'est souvent justifié; négliger la distribution et la vente des médicaments par les détaillants, c'est ignorer le rôle clef que jouent aujourd'hui les pharmaciens (parmi d'autres «distributeurs»), c'est surtout passer sous silence les responsabilités qu'ils pourraient prendre comme maillon central de la chaîne complexe de la «réparation de la santé dégradée».

Un rappel: un fascicule publié récemment par le très officiel Office fédéral des assurances sociales constatait l'explosion de la quantité (kilogrammes)! de médicaments vendus en Suisse: deux fois plus en sept ans, trois fois plus en onze ans...

Formidable gaspillage et danger évident de surconsommation de produits pharmaceutiques.

Le président de la Société suisse de pharmacie, A. Bédât, est intervenu vigoureusement, et à plusieurs reprises, sur ces dangers qui nous guettent.

Même son de cloche dans le rapport annuel 1980 de ladite société. En deux articles — «Le point de rupture est-il atteint?», «La santé: une foire d'empoi-gne?» — le ton est donné. A. Bédât et F. Bertrand ne mâchent pas leurs mots. Et même s'il y a encore loin des proclamations et des dénonciations aux actes, il y a quelque chose de réjouissant à lire sous la plume de ces deux spécialistes des thèses sur lesquelles DP insiste depuis longtemps. Quelques exemples.

UN FLÉAU

Pour A. Bédât, la propharmacie (médecins dispensant des médicaments — environ un tiers des praticiens libres —) n'est rien moins qu'un fléau. Nous citons: *La propharmacie est sans aucun doute le danger le plus grand que connaît la pharmacie suisse. Ce fléau se développe encore et atteint maintenant certains cantons romands en dépit des lois cantonales existantes qui l'interdisent.* Et plus loin encore: *Les organisations professionnelles des médecins et des pharmaciens sont totalement impuissantes à freiner cette progression catastro-*